ALL WATER MIMIZAN

Kayaksurf (Plage Sud de Mimizan)



REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ

www.allwater.fr - 06 66 14 98 44

SOMMAIRE

CONTEXTE 04

1 - PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT 04

2- PRESTATIONS PROPOSÉES 04

3- INFORMATION SUR L'ACCESSIBILITÉ DES PRESTATIONS: 04

4 – MODALITÉS DE MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS D'ACCESSIBILITÉ 05

5 – FORMATION DU PERSONNEL 05

6- LA CABANE / EMBARQUEMENT 6-7

ANNEXE 8

CONTEXTE

Dans le cadre de notre candidature au label « Destination d'excellence », notre entreprise doit se conformer au registre public d'accessibilité, même si elle ne relève pas de la catégorie des établissements recevant du public (ERP).

Ce registre constitue donc un outil de communication entre la structure et ses usagers : il permet de mettre en valeur la qualité de l'accueil offert à tous les publics et l'attention portée à chacun.

1 - PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

- Nom de l'établissement : All Water (SARL All Water)
- Type d'établissement : Organisateur d'activités nautiques et de pleines nature
- Adresse du point d'accueil : 33 avenue de l'océan 40200 Mimizan plage
- Adresse du siège social : 314 route des Artisans, 40200 Aureilhan
- Téléphone : +33 6 66 14 98 44
- Email : contact@allwater.fr
- Site web : allwater.fr

2- PRESTATIONS PROPOSÉES

Activité	Description
Location de Kayak Surf / Waveski	Mise à disposition de matériel pour pratiquer en autonomi.
Handi Waveski tandem	Pratique accompagnée par un moniteur sur une planche adaptée en tandem, accessible aux handicaps moteur, visuel et mental.
Cours découverte de Waveski	Séance encadrée pour apprendre les bases du kayaksurf.

3- INFORMATION SUR L'ACCESSIBILITÉ DES PRESTATIONS:

Activité **labellisée Tourisme & Handicaps** pour trois types de handicaps : moteur, visuel et mental (non accessible au handicap auditif).

Matériel spécifique : planches adaptées en tandem, coques renforcées, gilets.

Encadrement par des moniteurs formés à l'accompagnement de publics en situation de handicap.

Aménagements complémentaires : tapis PMR installés sur la plage, reliant l'accès à la plage à la cabane d'accueil, facilitant ainsi l'accès pour les personnes à mobilité réduite.

4 – MODALITÉS DE MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS D'ACCESSIBILITÉ

- Planches et coques adaptées : contrôlées et entretenues régulièrement par l'équipe technique.
- Hippocampe (fauteuil roulant adapté à la plage) : contrôlé et entretenu régulièrement par l'équipe technique.
- Gilets de sauvetage : inspection et tests tout au long de l'année avec suivi d'inventaire strict.
- Rampe d'accès et tapis PMR adapté à l'accueil : vérifiés et entretenus périodiquement pour garantir leur conformité et leur bon état.

5 – FORMATION DU PERSONNEL

En plus de Line Fauvel (co-gérante) formée et détentrice d'un certificat de spécialisation en accueil et intégration des personnes en situation de handicap.

L'ensemble de nos salariés est sensibilisé à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Cette sensibilisation comprend :

- La présentation des bonnes pratiques d'accueil adaptées à chaque type de handicap.
- La mise à disposition d'une plaquette d'aide (Cf Annexe) des personnes handicapées dans les espaces concernés et en annexe du présent registre.
- Des échanges réguliers en interne pour rappeler les procédures et adapter les pratiques en fonction des besoins des usagers.

Toutes les attestations de formation et de sensibilisation sont archivées et peuvent être consultées en annexe du registre.

LA CABANE



Comptoir principal



Rampe d'accès



Tapis PMR

EMBARQUEMENT

Embarquement des participants en fauteuil adapté depuis l'océan ou la plage, assisté par le moniteur.







Session en tandem avec équipement adapté pour les participants.

ANNEXE

Bien accueillir les personnes handicapées

I. Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous les types de handicap :

- Montrez-vous disponible, à l'écoute et faites preuve de patience.
- Ne dévisagez pas la personne, soyez naturel.
- Considérez la personne handicapée comme un client, un usager ou un patient ordinaire : adressez-vous à elle directement et non à son accompagnateur s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la.
- Proposez, mais n'imposez jamais votre aide.

Attention : vous devez accepter dans votre établissement les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance. Ne les dérangez pas en les caressant ou les distrayant : ils travaillent.

II. Accueillir des personnes avec une déficience motrice

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- Les déplacements ;
- Les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les pentes ;
- La largeur des couloirs et des portes ;
- La station debout et les attentes prolongées ;
- Prendre ou saisir des objets et parfois la parole.



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
www.ecologique-solidaire.gouv.fr

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES
www.cohesion-territoires.gouv.fr

2) Comment les pallier ?

➦ Assurez-vous que les espaces de circulation sont suffisamment larges et dégagés.

➦ Mettez, si possible, à disposition des bancs et sièges de repos.

➦ Informez la personne du niveau d'accessibilité de l'environnement afin qu'elle puisse juger si elle a besoin d'aide ou pas.

III. Accueillir des personnes avec une déficience sensorielle

A/ Accueillir des personnes avec une déficience auditive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



+ La communication orale ;
+ L'accès aux informations sonores ;
+ Le manque d'informations écrites.

2) Comment les pallier ?

➦ Vérifiez que la personne vous regarde pour commencer à parler.

➦ Parlez face à la personne, distinctement, en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans crier.

➦ Privilégiez les phrases courtes et un vocabulaire simple.

➦ Utilisez le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, expressions du visage...

➦ Proposez de quoi écrire.

➦ Veillez à afficher, de manière visible, lisible et bien contrastée, les prestations proposées, et leurs prix.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience visuelle

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



+ Le repérage des lieux et des entrées ;
+ Les déplacements et l'identification des obstacles ;
+ L'usage de l'écriture et de la lecture.

Contactez -nous

06 66 14 98 44

contact@allwater.fr

40200 Mimizan - Landes



ALL WATER MIMIZAN

Cabane d'Aureilhan



REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ

www.allwater.fr - 06 66 14 98 44

SOMMAIRE

CONTEXTE 04

1 - PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT 04

2- PRESTATIONS PROPOSÉES 04

3- INFORMATION SUR L'ACCESSIBILITÉ DES PRESTATIONS: 04

4 – MODALITÉS DE MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS D'ACCESSIBILITÉ 05

5 – FORMATION DU PERSONNEL 05

6- LA CABANE 6

ANNEXE 7-8

CONTEXTE

Dans le cadre de notre candidature au label « Destination d'excellence », notre entreprise doit se conformer au registre public d'accessibilité, même si elle ne relève pas de la catégorie des établissements recevant du public (ERP).

Ce registre constitue donc un outil de communication entre la structure et ses usagers : il permet de mettre en valeur la qualité de l'accueil offert à tous les publics et l'attention portée à chacun.

1 - PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

- Nom de l'établissement : All Water (SARL All Water)
- Type d'établissement : Organisateur d'activités nautiques et de pleines nature
- Adresse du point d'accueil : route du bourg 40200 Aureilhan
- Adresse du siège social : 314 route des Artisans, 40200 Aureilhan
- Téléphone : +33 6 66 14 98 44
- Email : contact@allwater.fr
- Site web : allwater.fr

2- PRESTATIONS PROPOSÉES

Activité	Description
Location de matériel	Pédalo 5 places avec toboggan, paddle gonflables d'initiation, Paddle Family 4 places et Paddle Giant 8 places, Kayak 2-4 places.
Course d'orientation	Parcours d'orientation en pleine nature
All Water Games	Jeux et activités ludiques en extérieur pour des groupes
Petite restauration	Service de boissons et glaces pour les participants et visiteurs.

3- INFORMATION SUR L'ACCESSIBILITÉ DES PRESTATIONS:

Les prestations proposées à La Cabane Aureilhan ne sont pas officiellement adaptées et le site ne possède pas le label Tourisme & Handicaps.

Cependant, les activités restent accessibles aux personnes présentant un handicap mental, auditif ou visuel. Le personnel est sensibilisé pour accompagner ces participants et proposer, lorsque possible, des aménagements ou aides ponctuelles afin de faciliter la pratique des activités.

Les cabanes elles-mêmes ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite.

4 – MODALITÉS DE MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS D'ACCESSIBILITÉ

Il n'existe aucun équipement spécifique lié à l'accessibilité sur le site.

Les embarcations et gilets de sauvetage sont régulièrement contrôlés et entretenus pour garantir la sécurité de tous les participants.

5 – FORMATION DU PERSONNEL

En plus de Line Fauvel (co-gérante) formée et détentrice d'un certificat de spécialisation en accueil et intégration des personnes en situation de handicap.

L'ensemble de nos salariés est sensibilisé à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Cette sensibilisation comprend :

- La présentation des bonnes pratiques d'accueil adaptées à chaque type de handicap.
- La mise à disposition d'une plaquette d'aide à l'accueil des personnes handicapées dans les espaces concernés et en annexe du présent registre.
- Des échanges réguliers en interne pour rappeler les procédures et adapter les pratiques en fonction des besoins des usagers.

Toutes les attestations de formation et de sensibilisation sont archivées et peuvent être consultées en annexe du registre.

LA CABANE



Entrée principale

Comptoir



ANNEXE

Bien accueillir les personnes handicapées

I. Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous les types de handicap :

- Montrez-vous disponible, à l'écoute et faites preuve de patience.
- Ne dévisagez pas la personne, soyez naturel.
- Considérez la personne handicapée comme un client, un usager ou un patient ordinaire : adressez-vous à elle directement et non à son accompagnateur s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la.
- Proposez, mais n'imposez jamais votre aide.

Attention : vous devez accepter dans votre établissement les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance. Ne les dérangez pas en les caressant ou les distrayant : ils travaillent.

II. Accueillir des personnes avec une déficience motrice

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- Les déplacements ;
- Les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les pentes ;
- La largeur des couloirs et des portes ;
- La station debout et les attentes prolongées ;
- Prendre ou saisir des objets et parfois la parole.



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
www.ecologique-solidaire.gouv.fr

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES
www.cohesion-territoires.gouv.fr

2) Comment les pallier ?

➦ Assurez-vous que les espaces de circulation sont suffisamment larges et dégagés.

➦ Mettez, si possible, à disposition des bancs et sièges de repos.

➦ Informez la personne du niveau d'accessibilité de l'environnement afin qu'elle puisse juger si elle a besoin d'aide ou pas.

III. Accueillir des personnes avec une déficience sensorielle

A/ Accueillir des personnes avec une déficience auditive



1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

+ La communication orale ;
+ L'accès aux informations sonores ;
+ Le manque d'informations écrites.

2) Comment les pallier ?

➦ Vérifiez que la personne vous regarde pour commencer à parler.

➦ Parlez face à la personne, distinctement, en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans crier.

➦ Privilégiez les phrases courtes et un vocabulaire simple.

➦ Utilisez le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, expressions du visage...

➦ Proposez de quoi écrire.

➦ Veillez à afficher, de manière visible, lisible et bien contrastée, les prestations proposées, et leurs prix.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience visuelle



1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

+ Le repérage des lieux et des entrées ;
+ Les déplacements et l'identification des obstacles ;
+ L'usage de l'écriture et de la lecture.

Contactez -nous

06 66 14 98 44

contact@allwater.fr

40200 Mimizan - Landes



ALL MIMIZAN WATER

Pirogue hawaïenne (Lac Mimizan)



REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ

www.allwater.fr - 06 66 14 98 44

SOMMAIRE

CONTEXTE 04

1 - PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT 04

2- PRESTATIONS PROPOSÉES 04

3- INFORMATION SUR L'ACCESSIBILITÉ DES PRESTATIONS: 04

4 – MODALITÉS DE MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS D'ACCESSIBILITÉ 05

5 – FORMATION DU PERSONNEL 05

6- LA CABANE / EMBARQUEMENT 6-7

ANNEXE 8

CONTEXTE

Dans le cadre de notre candidature au label « Destination d'excellence », notre entreprise doit se conformer au registre public d'accessibilité, même si elle ne relève pas de la catégorie des établissements recevant du public (ERP).

Ce registre constitue donc un outil de communication entre la structure et ses usagers : il permet de mettre en valeur la qualité de l'accueil offert à tous les publics et l'attention portée à chacun.

1 - PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

- Nom de l'établissement : All Water (SARL All Water)
- Type d'établissement : Organisateur d'activités nautiques et de pleines nature
- Adresse du point d'Accueil : avenue du lac 40200 Mimizan
- Adresse du siège social : 314 route des Artisans, 40200 Aureilhan
- Téléphone : +33 6 66 14 98 44
- Email : contact@allwater.fr
- Site web : allwater.fr

2- PRESTATIONS PROPOSÉES

Activité	Description
Pirogue hawaïenne	Balade guidée en pirogue sur le lac et le courant, découverte de la faune et de la flore locales.
Chasse au trésor	Jeu de piste ludique en plein air, adapté aux familles et groupes.
Course d'orientation	Parcours d'orientation en pleine nature.
Petite restauration	Service de boissons et glaces pour les participants et visiteurs.

3- INFORMATION SUR L'ACCESSIBILITÉ DES PRESTATIONS:

All Water possède la mention Tourisme & Handicaps pour l'activité :

- Pirogue hawaïenne : accessible à tous types de handicaps (moteur, visuel, mental, auditif).

Des aménagements spécifiques ont été réalisés afin de faciliter l'accueil et la pratique pour les personnes en situation de handicap.

4 – MODALITÉS DE MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS D'ACCESSIBILITÉ

Les pirogues utilisées pour l'activité « Pirogue hawaïenne » sont entretenues et maintenues tout au long de l'année. Elles sont fabriquées dans nos ateliers situés à moins de 5 km, ce qui permet des interventions rapides et efficaces.

Les gilets de sauvetage font l'objet d'une surveillance continue et sont testés régulièrement, avec un suivi strict de l'inventaire pour garantir leur conformité et leur sécurité.

Les infrastructures, notamment la rampe d'accès et le comptoir adapté, sont vérifiées et entretenues de manière régulière afin de garantir leur bon état et leur conformité.

5 – FORMATION DU PERSONNEL

En plus de Line Fauvel (co-gérante) formée et détentrice d'un certificat de spécialisation en accueil et intégration des personnes en situation de handicap.

L'ensemble de nos salariés est sensibilisé à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Cette sensibilisation comprend :

- La présentation des bonnes pratiques d'accueil adaptées à chaque type de handicap.
- La mise à disposition d'une plaquette d'aide à l'accueil des personnes handicapées dans les espaces concernés et en annexe du présent registre.
- Des échanges réguliers en interne pour rappeler les procédures et adapter les pratiques en fonction des besoins des usagers.

Toutes les attestations de formation et de sensibilisation sont archivées et peuvent être consultées en annexe du registre.

LA CABANE



Entrée principale

Rampe d'accès





Comptoir adapté pour l'accueil

EMBARQUEMENT

La pirogue est remontée sur la berge afin de permettre l'embarquement des participants en fauteuil roulant.



Embarquement en pirogue des personnes en fauteuil roulant.

Le transfert s'effectue avec l'assistance du moniteur, garantissant la sécurité, le maintien postural et le confort des participants.

ANNEXE

Bien accueillir les personnes handicapées

I. Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous les types de handicap :

- Montrez-vous disponible, à l'écoute et faites preuve de patience.
- Ne dévisagez pas la personne, soyez naturel.
- Considérez la personne handicapée comme un client, un usager ou un patient ordinaire : adressez-vous à elle directement et non à son accompagnateur s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la.
- Proposez, mais n'imposez jamais votre aide.

Attention : vous devez accepter dans votre établissement les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance. Ne les dérangez pas en les caressant ou les distrayant : ils travaillent.

II. Accueillir des personnes avec une déficience motrice

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- Les déplacements ;
- Les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les pentes ;
- La largeur des couloirs et des portes ;
- La station debout et les attentes prolongées ;
- Prendre ou saisir des objets et parfois la parole.



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
www.ecologique-solidaire.gouv.fr

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES
www.cohesion-territoires.gouv.fr

2) Comment les pallier ?

➦ Assurez-vous que les espaces de circulation sont suffisamment larges et dégagés.

➦ Mettez, si possible, à disposition des bancs et sièges de repos.

➦ Informez la personne du niveau d'accessibilité de l'environnement afin qu'elle puisse juger si elle a besoin d'aide ou pas.

III. Accueillir des personnes avec une déficience sensorielle

A/ Accueillir des personnes avec une déficience auditive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



+ La communication orale ;
+ L'accès aux informations sonores ;
+ Le manque d'informations écrites.

2) Comment les pallier ?

➦ Vérifiez que la personne vous regarde pour commencer à parler.

➦ Parlez face à la personne, distinctement, en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans crier.

➦ Privilégiez les phrases courtes et un vocabulaire simple.

➦ Utilisez le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, expressions du visage...

➦ Proposez de quoi écrire.

➦ Veillez à afficher, de manière visible, lisible et bien contrastée, les prestations proposées, et leurs prix.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience visuelle

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



+ Le repérage des lieux et des entrées ;
+ Les déplacements et l'identification des obstacles ;
+ L'usage de l'écriture et de la lecture.

Contactez -nous

06 66 14 98 44

contact@allwater.fr

40200 Mimizan - Landes



ALL WATER MIMIZAN

Cabane du Courant



REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ

www.allwater.fr - 06 66 14 98 44

SOMMAIRE

CONTEXTE 03

1 - PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT 04

2- PRESTATIONS PROPOSÉES 04

3- INFORMATION SUR L'ACCESSIBILITÉ DES PRESTATIONS: 04

4 – MODALITÉS DE MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS D'ACCESSIBILITÉ 05

5 – FORMATION DU PERSONNEL 05

6- LA CABANE 6

ANNEXE 7-8

CONTEXTE

Dans le cadre de notre candidature au label « Destination d'excellence », notre entreprise doit se conformer au registre public d'accessibilité, même si elle ne relève pas de la catégorie des établissements recevant du public (ERP).

Ce registre constitue donc un outil de communication entre la structure et ses usagers : il permet de mettre en valeur la qualité de l'accueil offert à tous les publics et l'attention portée à chacun.

1 - PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

- Nom de l'établissement : All Water (SARL All Water)
- Type d'établissement : Organisateur d'activités nautiques et de pleines nature
- Adresse du point d'accueil : 1 rue des rameurs 40200 Mimizan plage
- Adresse du siège social : 314 route des Artisans, 40200 Aureilhan
- Téléphone : +33 6 66 14 98 44
- Email : contact@allwater.fr
- Site web : allwater.fr

2- PRESTATIONS PROPOSÉES

Activité	Description
Descente du courant en kayak	Parcours accompagné par un guide ou en autonomie sur le courant de Mimizan.
Location de kayak et paddle	Mise à disposition en location de kayaks et paddles
Escape game en extérieur	Jeu d'énigmes et de défis en plein air, adapté aux groupes et familles.
Course d'orientation	Parcours d'orientation en plein air pour découvrir le site et ses environs.
Paddle yoga	Séances de yoga sur paddle, combinant équilibre et relaxation sur l'eau.
Descente du courant en paddle	Parcours encadré sur le courant, adapté aux débutants et confirmés.

3- INFORMATION SUR L'ACCESSIBILITÉ DES PRESTATIONS:

Les prestations proposées à La Cabane du Courant (Plage du courant) ne sont pas officiellement adaptées et le site ne possède pas le label Tourisme & Handicaps.

Cependant, les activités restent accessibles aux personnes présentant un handicap mental, auditif ou visuel. Le personnel est sensibilisé pour accompagner ces participants et proposer, lorsque possible, des aménagements ou aides ponctuelles afin de faciliter la pratique des activités.

La cabane est accessible aux personnes à mobilité réduite grâce au tapis PMR et à l'assistance du personnel ou des maîtres-nageurs sauveteurs, disponibles pour faciliter l'accès.

4 – MODALITÉS DE MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS D'ACCESSIBILITÉ

Le seul équipement lié à l'accessibilité est le tapis PMR qui relie l'entrée de la plage à la cabane.

Les embarcations et gilets de sauvetage sont régulièrement contrôlés et entretenus pour garantir la sécurité de tous les participants.

5 – FORMATION DU PERSONNEL

En plus de Line Fauvel (co-gérante) formée et détentrice d'un certificat de spécialisation en accueil et intégration des personnes en situation de handicap.

L'ensemble de nos salariés est sensibilisé à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Cette sensibilisation comprend :

- La présentation des bonnes pratiques d'accueil adaptées à chaque type de handicap.
- La mise à disposition d'une plaquette d'aide à l'accueil des personnes handicapées dans les espaces concernés et en annexe du présent registre.
- Des échanges réguliers en interne pour rappeler les procédures et adapter les pratiques en fonction des besoins des usagers.

Toutes les attestations de formation et de sensibilisation sont archivées et peuvent être consultées en annexe du registre.

LA CABANE



Comptoir principal



Accès à la cabane assuré par un tapis PMR

ANNEXE

Bien accueillir les personnes handicapées

I. Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous les types de handicap :

- Montrez-vous disponible, à l'écoute et faites preuve de patience.
- Ne dévisagez pas la personne, soyez naturel.
- Considérez la personne handicapée comme un client, un usager ou un patient ordinaire : adressez-vous à elle directement et non à son accompagnateur s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la.
- Proposez, mais n'imposez jamais votre aide.

Attention : vous devez accepter dans votre établissement les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance. Ne les dérangez pas en les caressant ou les distrayant : ils travaillent.

II. Accueillir des personnes avec une déficience motrice

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- Les déplacements ;
- Les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les pentes ;
- La largeur des couloirs et des portes ;
- La station debout et les attentes prolongées ;
- Prendre ou saisir des objets et parfois la parole.



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
www.ecologique-solidaire.gouv.fr

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES
www.cohesion-territoires.gouv.fr

2) Comment les pallier ?

➦ Assurez-vous que les espaces de circulation sont suffisamment larges et dégagés.

➦ Mettez, si possible, à disposition des bancs et sièges de repos.

➦ Informez la personne du niveau d'accessibilité de l'environnement afin qu'elle puisse juger si elle a besoin d'aide ou pas.

III. Accueillir des personnes avec une déficience sensorielle

A/ Accueillir des personnes avec une déficience auditive



1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

+ La communication orale ;
+ L'accès aux informations sonores ;
+ Le manque d'informations écrites.

2) Comment les pallier ?

➦ Vérifiez que la personne vous regarde pour commencer à parler.

➦ Parlez face à la personne, distinctement, en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans crier.

➦ Privilégiez les phrases courtes et un vocabulaire simple.

➦ Utilisez le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, expressions du visage...

➦ Proposez de quoi écrire.

➦ Veillez à afficher, de manière visible, lisible et bien contrastée, les prestations proposées, et leurs prix.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience visuelle



1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

+ Le repérage des lieux et des entrées ;
+ Les déplacements et l'identification des obstacles ;
+ L'usage de l'écriture et de la lecture.

Contactez -nous

06 66 14 98 44

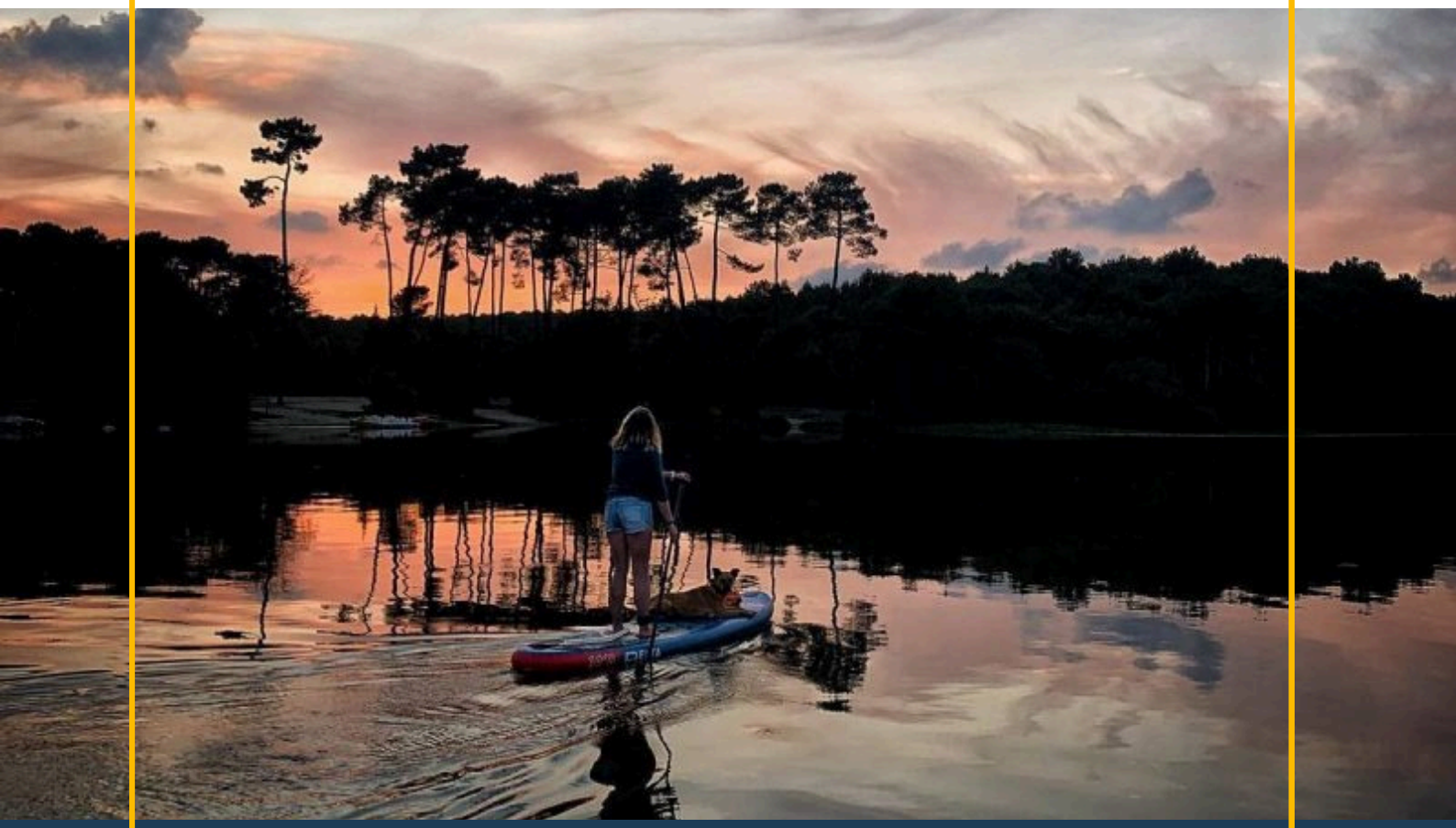
contact@allwater.fr

40200 Mimizan - Landes



ALL WATER MIMIZAN

Cabane de Mimizan



REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ

www.allwater.fr - 06 66 14 98 44

SOMMAIRE

CONTEXTE 04

1 - PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT 04

2- PRESTATIONS PROPOSÉES 04

3- INFORMATION SUR L'ACCESSIBILITÉ DES PRESTATIONS: 04

4 – MODALITÉS DE MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS D'ACCESSIBILITÉ 05

5 – FORMATION DU PERSONNEL 05

6- LA CABANE 6

ANNEXE 7-8

CONTEXTE

Dans le cadre de notre candidature au label « Destination d'excellence », notre entreprise doit se conformer au registre public d'accessibilité, même si elle ne relève pas de la catégorie des établissements recevant du public (ERP).

Ce registre constitue donc un outil de communication entre la structure et ses usagers : il permet de mettre en valeur la qualité de l'accueil offert à tous les publics et l'attention portée à chacun.

1 - PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

- Nom de l'établissement : All Water (SARL All Water)
- Type d'établissement : Organisateur d'activités nautiques et de pleines nature
- Adresse du point d'accueil : avenue de Woolsack 40200 Mimizan
- Adresse du siège social : 314 route des Artisans, 40200 Aureilhan
- Téléphone : +33 6 66 14 98 44
- Email : contact@allwater.fr
- Site web : allwater.fr

2- PRESTATIONS PROPOSÉES

Activité	Description
Location de matériel	Pédalo 5 places avec toboggan, paddle gonflables d'initiation, Paddle Family 4 places et Paddle Giant 8 places, Kayak 2-4 places.
Course d'orientation	Parcours d'orientation en pleine nature
Paddle Coucher du Soleil	Balade en SUP encadrée avec moniteur au coucher du soleil

3- INFORMATION SUR L'ACCESSIBILITÉ DES PRESTATIONS:

Les prestations proposées à La Cabane Mimizan ne sont pas officiellement adaptées et le site ne possède pas le label Tourisme & Handicaps.

Cependant, les activités restent accessibles aux personnes présentant un handicap mental, auditif ou visuel. Le personnel est sensibilisé pour accompagner ces participants et proposer, lorsque possible, des aménagements ou aides ponctuelles afin de faciliter la pratique des activités.

Les cabanes elles-mêmes ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite.

4 – MODALITÉS DE MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS D'ACCESSIBILITÉ

Il n'existe aucun équipement spécifique lié à l'accessibilité sur le site.

Les embarcations et gilets de sauvetage sont régulièrement contrôlés et entretenus pour garantir la sécurité de tous les participants.

5 – FORMATION DU PERSONNEL

En plus de Line Fauvel (co-gérante) formée et détentrice d'un certificat de spécialisation en accueil et intégration des personnes en situation de handicap.

L'ensemble de nos salariés est sensibilisé à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Cette sensibilisation comprend :

- La présentation des bonnes pratiques d'accueil adaptées à chaque type de handicap.
- La mise à disposition d'une plaquette d'aide à l'accueil des personnes handicapées dans les espaces concernés et en annexe du présent registre.
- Des échanges réguliers en interne pour rappeler les procédures et adapter les pratiques en fonction des besoins des usagers.

Toutes les attestations de formation et de sensibilisation sont archivées et peuvent être consultées en annexe du registre.

LA CABANE



Entrée principale

Comptoir



ANNEXE

Bien accueillir les personnes handicapées

I. Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous les types de handicap :

- Montrez-vous disponible, à l'écoute et faites preuve de patience.
- Ne dévisagez pas la personne, soyez naturel.
- Considérez la personne handicapée comme un client, un usager ou un patient ordinaire : adressez-vous à elle directement et non à son accompagnateur s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la.
- Proposez, mais n'imposez jamais votre aide.

Attention : vous devez accepter dans votre établissement les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance. Ne les dérangez pas en les caressant ou les distrayant : ils travaillent.

II. Accueillir des personnes avec une déficience motrice

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- Les déplacements ;
- Les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les pentes ;
- La largeur des couloirs et des portes ;
- La station debout et les attentes prolongées ;
- Prendre ou saisir des objets et parfois la parole.



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
www.ecologique-solidaire.gouv.fr

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES
www.cohesion-territoires.gouv.fr

2) Comment les pallier ?

➦ Assurez-vous que les espaces de circulation sont suffisamment larges et dégagés.

➦ Mettez, si possible, à disposition des bancs et sièges de repos.

➦ Informez la personne du niveau d'accessibilité de l'environnement afin qu'elle puisse juger si elle a besoin d'aide ou pas.

III. Accueillir des personnes avec une déficience sensorielle

A/ Accueillir des personnes avec une déficience auditive



1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

+ La communication orale ;
+ L'accès aux informations sonores ;
+ Le manque d'informations écrites.

2) Comment les pallier ?

➦ Vérifiez que la personne vous regarde pour commencer à parler.

➦ Parlez face à la personne, distinctement, en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans crier.

➦ Privilégiez les phrases courtes et un vocabulaire simple.

➦ Utilisez le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, expressions du visage...

➦ Proposez de quoi écrire.

➦ Veillez à afficher, de manière visible, lisible et bien contrastée, les prestations proposées, et leurs prix.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience visuelle



1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

+ Le repérage des lieux et des entrées ;
+ Les déplacements et l'identification des obstacles ;
+ L'usage de l'écriture et de la lecture.

Contactez -nous

06 66 14 98 44

contact@allwater.fr

40200 Mimizan - Landes

